

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 12 août 2024

Installation de panneaux photovoltaïques sur les échangeurs 15, 19 et 25 de la rocade de Bordeaux : appel à manifestation d'intérêt

L'État (la Direction Interdépartementale des Routes Atlantique) propose à des opérateurs d'installer des panneaux solaires photovoltaïques dans les échangeurs 15, 19 et 22 de la rocade de Bordeaux, sur les communes de Pessac, de Villenave d'Ornon et de Bouliac.

Pour ce faire et conformément aux articles L2122-1 à L2122-9 du Code général de la propriété des personnes publiques, s'agissant d'une occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique, il lance un appel à manifestation d'intérêt pour permettre à tout opérateur économique intéressé de manifester son intérêt.

L'emprise potentielle de ce projet de centrales photovoltaïques est d'environ 7 hectares aux abords immédiats de la rocade de Bordeaux.

Le candidat retenu bénéficiera d'une convention d'occupation domaniale, permettant une exploitation des installations pour une durée de 30 ans.

En mettant à disposition plusieurs emprises du domaine public routier, comme il l'a fait précédemment avec l'aire de Grolle sur la RN 10 en Charente, l'État entend poursuivre le développement des énergies renouvelables sur le territoire.

Pour tout renseignement complémentaire les opérateurs économiques sont invités à consulter les sites internet dira.fr et marches-publics.gouv.fr.

Bureau de la communication interministérielle

Sophie Billa : 06 07 62 05 99
Delphine Salva : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18
pref-communication@gironde.gouv.fr



Annexe

